École de criminologie
Université de Montréal

Session Automne 2026

CRI-2052 A-A26: Insertion et réinsertion sociale

Horaire : jeudi 15h30 à 18h29

2026-09-03 au 2026-12-17

Anouk Marchand, M.Sc
anouk.marchand@umontreal.ca

Descripteur du cours

Aborder les concepts d'insertion, de réinsertion sociale, de marginalisation, d'exclusion, de tolérance sociale et de désaffiliation. Analyse des pratiques et outils d'inclusion sociale et de réinsertion.

Objectifs du cours

Sensibiliser les étudiant-es à la réalité et aux enjeux vécus par les personnes qui retournent dans la communauté après une incarcération (Emploi - Logement - Liens sociaux - Itinérance - Santé mentale).

Amener les étudiant-es à considérer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion vécues par les populations le plus souvent interpelées par le système pénal.

Développer chez les étudiant-es une pratique du jugement clinique axée notamment sur une réflexion globale et critique de la criminalisation des personnes et des pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes incarcérées ainsi que des effets iatrogènes possibles de ces pratiques : désaffiliation, stigmatisation, exclusion sociale, récidive.

Formulation des objectifs

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

- Analyser les liens entre les différents facteurs d'insertion et de réinsertion sociale / la judiciarisation et la marginalisation des personnes;
- Présenter les programmes et les ressources en matière d'insertion et de réinsertion sociale;
- Favoriser le développement et l'utilisation de pratiques et d'outils reliés à l'intégration sociale.

Objectifs spécifiques

À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Définir les concepts d'exclusion sociale, de marginalisation, de désaffiliation, de tolérance sociale, d'intégration et de réinsertion sociale;
- Expliquer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion;
- Identifier diverses ressources communautaires dans le champ de la réinsertion sociale;
- Employer des outils et des pratiques favorisant l'intégration sociale;
- Poser un regard critique sur les pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes incarcérées.

1. Cours magistraux

Les cours comporteront une présentation sur le thème choisi permettant d'aborder des questions reliées à l'insertion. Les étudiant-es seront fortement incités à donner leur point de vue et à parler de leurs expériences. Ils seront invités à soulever des questionnements et à participer à une réflexion collective sur les sujets abordés.

Plus précisément, les présentations se feront par :

- Présentations magistrales
- Conférences
- Documents audio-visuels
- Lectures complémentaires

2. Lectures

Des lectures obligatoires et suggérées s'imposent afin de peaufiner la compréhension des concepts et des enjeux.

3. Invités

Quelques intervenants seront invités à venir parler de leur expérience concrète dans l'un ou l'autre des domaines d'insertion et à soulever les enjeux pour leur pratique.

****Des changements peuvent avoir lieu dans les dates et conférenciers et ce, sans préavis.**

Votre présence assidue est de rigueur, de même que la prise de note afin de favoriser un environnement d'apprentissage optimal.

Matériel requis

Toute la documentation relative au cours est disponible directement dans le plan de cours et sur Studium.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Date/Durée/Heure	*Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation*	*Outils d'évaluation*	*Critères de correction*	*Pondération*
Travail de session écrit À remettre au plus le 17 décembre à 23 h 59	• Analyser les liens entre les différents facteurs d'insertion et de réinsertion sociale / la judiciarisation et la marginalisation des personnes; • Expliquer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion; • Identifier diverses ressources communautaires dans le champ de la réinsertion sociale;		**Étude de cas :** Une étude de cas d'un libéré conditionnel présentement en processus de réinsertion sociale sera présentée aux étudiants. En équipe de 3-4, les étudiants devront analyser les obstacles rencontrés par ce libéré dans le cadre de sa libération en se référant aux concepts et notions vus en classe. Ils devront faire des recommandations afin d'orienter l'intégration sociale. Pour ce faire, ils devront se référer à une ressource communautaire. Les étudiants devront démontrer leur compréhension des concepts abordés en classe. Ce travail a pour objectif de mettre en valeur la capacité d'analyse et de réflexion. Il devra contenir 8 pages. Une fiche détaillée des exigences et du contenu demandé pour vos travaux vous sera présentée en cours de session via StudiUM.	30 %

Date/Durée/Heure	*Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation*	*Outils d'évaluation*	*Critères de correction*	*Pondération*
Examen intra Studium **Cours 1-7** 29 octobre 2026 Sur Studium ; voir directives disponibles à la semaine du cours	• Définir les concepts d'exclusion sociale, de marginalisation, de désaffiliation, de tolérance sociale, d'intégration et de réinsertion sociale; • Expliquer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion; • Employer des outils et des pratiques favorisant l'intégration sociale; • Poser un regard critique sur les pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes incarcérées.	• Examen qui portera sur le contenu des sept premiers cours et sur les lectures correspondantes. Veuillez prendre note que les présentations des différents conférenciers feront également l'objet de questions à l'examen. • Cet examen comprendra des questions objectives ainsi que des questions à court ou à moyen développement. • Matériels pédagogiques déposés sur Studium et lectures obligatoires	- Exactitude des réponses - Clarté des explications - Utilisation appropriée des concepts - Déclaration d'intégrité obligatoire	30 %

Date/Durée/Heure	*Objectifs spécifiques du cours qui sont visés par l'évaluation*	*Outils d'évaluation*	*Critères de correction*	*Pondération*
Examen final **Studium** **Cours 8-13** 17 décembre 2026 Sur Studium ; voir directives disponibles à la semaine du cours	• Définir les concepts d'exclusion sociale, de marginalisation, de désaffiliation, de tolérance sociale, d'intégration et de réinsertion sociale; • Expliquer les liens qui peuvent exister entre les enjeux de la criminalisation et les difficultés d'insertion; • Employer des outils et des pratiques favorisant l'intégration sociale; • Poser un regard critique sur les pratiques actuelles en matière de réinsertion des personnes incarcérées.	• Examen qui portera sur le contenu des cours 8 à 13 et sur les lectures correspondantes. Veuillez prendre note que les présentations des différents conférenciers feront également l'objet de questions à l'examen. • Cet examen comprendra des questions objectives ainsi que des questions à court ou à moyen développement. • Matériels pédagogiques déposés sur Studium et lectures obligatoires	- Exactitude des réponses - Clarté des explications - Utilisation appropriée des concepts - Déclaration d'intégrité obligatoire	40 %

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 1 **3 sept.**	**Introduction : Insertion, exclusion et définitions de concepts criminologiques.**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lecture obligatoire : https://asrsq.ca/assets/files/modifications-dossiers-th%C3%A9matiques-R%C3%A9int%C3%A9gration-sociocommunautaire-18.pdf Lectures suggérées : – https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2010/plan_action_2010-2013.pdf – https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels/reinsertion-sociale/apercu
Cours 2 **10 sept**	**Les principales pratiques et approches utilisées pour la réinsertion sociale des personnes marginalisées et contrevenantes.**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lecture obligatoire : Les services de réinsertion sociale : GUIDE DE PRATIQUE ET OFFRE DE SERVICES DE BASE p.11-27 Les services de réinsertion sociale : guide de pratique et offre de services de bas | BAnQ numérique **Les maisons de transition - Capsule explicative** https://youtu.be/0khyBmnqToA?si=rw8y7XUkwQdeLEOB Lectures suggérées : – Francine Dufort et la codirection de Jérôme Guay et coll. (2001). Agir au cœur des communautés : la psychologie communautaire et le changement social – Lindsay et Turcotte (2001). L'intervention sociale auprès des groupes, Gaëtan Morin Éditeur - Luc Bernard (2002) Médiation et négociation en relation d'aide et en contexte d'autorité, Les Presses de l'Université Laval – Lavoie et Raymond (2011). La pratique de l'action communautaire 3e édition, le chapitre 5 : La sensibilisation, la mobilisation et les moyens de pression, Presses de l'université du Québec.

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 3 **17 sept**	**La judiciarisation et la réinsertion sociale.**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lectures suggérées : – Bonta, J. et D. A. Andrews (2007). Modèle d'évaluation et de réadaptation des délinquants fondé sur les principes du risque, des besoins et de la réceptivité. Rapport pour spécialistes n° 2007-06, Ottawa, Sécurité publique Canada. https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/rsk-nd-rspnsvty/index-fr.aspx – https://www.unodc.org/documents/justice-and-prison-reform/18-02304_F_New_ebook.pdf – Griffiths, C.T., Y. Dandurand, et D. Murdoch (2007). La réintégration sociale des délinquants et la prévention du crime. Ottawa : Centre national de prévention du crime. Centre international pour la réforme du droit criminel et la politique en matière de justice pénale. 61 pages. https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/scl-rntgrtn/index-fr.aspx – Robinson, G. (2008). « Late-modern rehabilitation. The Evolution of a penal strategy ». Punishment and Society. Vol. 10 (4), pp. 429-445; Cullen, Francis T. et Paul Gendreau, (2001). « From Nothing Works to What Works : Changing Professional Ideology in the 21st Century », Prison Journal. Vol. 81, N° 3, Septembre, p. 313-338. 9 – S. Farrall, Rethinking What Works with Offenders: Probation, Social Context and Distance from Crime (Cullompton, Devon, Willan Publishing, 2002), p. 212.

	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 4 **24 sept**	**La réinsertion sociale chez les personnes âgées judiciarisées.**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Balado obligatoire : **Les voix de la réhabilitation - S2.E3 - Personnes âgées judiciarisées** https://youtu.be/d-XkHCSKrJk?si=T74HAsP84cjZLcAy Lectures suggérées : – Marc Alain et Sylvie Hamel (2015). Intervenir auprès des adolescents contrevenants au Québec : dix ans d'expérience et de défis sous la LSJPA .Québec (Québec) : Presses de l'Université du Québec – https://asrsq.ca/revue-porte-ouverte/vieillir-mourir-prison – https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2021-v54-n2-crimino06596/1084290ar/ – Réinsertion sociale des Délinquants âgés: Défis à relever Cusson, J.-F. (2004). Mémoire de maîtrise. Université de Montréal. – L'insertion sociale des hommes qui ont vieilli incarcérés: expérience des intervenants OptionVie. Laberge Sévigny, A. (2015). Mémoire de maîtrise inédit, Université de Laval

Cours 5 **1 oct.**	**L'itinérance : La problématique et les pratiques visant la réinsertion sociale.** **Les communautés autochtones**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos Conférencier invité	Lecture obligatoire : – Fortin, V. et Raffestin, I. (2017). Le Programme d'accompagnement justice-itinérance à la cour municipale de Montréal (PAJIC) : un tribunal spécialisé ancré dans le communautaire. https://www.erudit.org/en/journals/rgd/2017-v47-rgd03131/1040522ar/ Lectures suggérées : – Sous la direction de Saïd Bergheu. (2015) Regards croisés sur l'itinérance. Québec, Québec : Presses de l'Université du Québec – https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/aide-et-soutien/portrait-des-personnes-en-situation-ditinerance/ – http://rondpointdelitinerance.ca/ – L'itinérance à Montréal. Au-delà des chiffres. RAPSIM 2016 : https://www.erudit.org/fr/revues/rel/2016-n785-rel02582/82579ac/

Cours 6 **8 oct.**	**La réinsertion sociale chez les personnes aux prises avec une problématique de dépendance.**	Conférencier invité ; Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lecture obligatoire : - LES PRATIQUES RECONNUES DANS LES RESSOURCES PRIVÉES OU COMMUNAUTAIRES OFFRANT DE L'HÉBERGEMENT EN DÉPENDANCE **PARTIE II - LES SERVICES DE RÉINSERTION SOCIALE** https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwi8ub393I-PAxXbw_ACHbE6IyMQFnoECBoQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.msss.gouv.qc.ca%2Fprofessionnels%2Fdocuments%2Fdependances%2FPratiques_reconnues.pdf&usg=AOvVaw3PoXqCkrMxZmSz8EeEIFTj&opi=89978449 Lectures suggérées : – Serge Brochu, Natacha Brunelle, Chantal Plourde (2016). Drogue et criminalité, 3e ed Une relation complexe. Les presses de l'université de Montréal. – Carl Leukefeld, Thomas P. Gullotta, John Gregrich (2011). Handbook of evidence-based substance abuse treatment in criminal justice settings, New York : Springer – Suissa, J.A (2013). Addictions and medicalization of social conditions: context and paths of reflexion. Journal of Addictive Behaviors, Therapy and Rehabilitation. 2 :2, 1-7. – Suissa, J.A. (2009). Du concept d'addictus au processus de dépathologisation : la richesse psychosociale du concept de dépendance selon Stanton Peele. Drogues, Santé et Société. 8, 75-108. Enquête sur les toxicomanies au Canada (ETC). Une enquête nationale sur la consommation d'alcool et d'autres drogues par les Canadiens. La prévalence de l'usage et les méfaits. Mars 2005. www.ccsa.ca/Resource%20Library/ccsa-004029-2005.pdf

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
15 oct.	**<u>Examen mi-session 35 %</u>**		
22 oct.	***Semaine d'activité libre***		
Cours 8 **29 oct.**	**La réinsertion sociale des délinquants sexuels**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lecture obligatoire : **Réinsertion sociale des hommes ayant commis un délit sexuel : la stigmatisation comme un enjeu à considérer Adam-Caron_Evelyne_2021_Rapportdestage.pdf (987.14 KB)** *****section recension des écrits** Lectures suggérées : – Franca Cortoni et Thierry H. Pham (2017). Traité de l'agression sexuelle : théories explicatives, évaluation et traitement des agresseurs sexuels. Bruxelles : Mardaga Lussier, P., Deslauriers-Varin, N. et Râtel, T.: A Descriptive Profile of High-Risk Sex Offenders Under Intensive Supervision in the Province of British Columbia, Canada, International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, Volume 54 Number 1 February 2010 71-91
Cours 9 **5 nov.**	**Logement : Enjeux et alternatives.** **Employabilité : Le casier judiciaire et l'emploi.**	*Conférencier invité : Présentation d'un employé du centre de main d'œuvre OPEX.*	Balado obligatoire : **Les voix de la réhabilitation - S1.E3 - La suspension du casier judiciaire** https://youtu.be/NwLxEXRzjRo?si=ALe38P9jDVzSSXdI Lectures suggérées : – Chapitres 11 du livre Au -delà du système pénal: L'intégration sociale et professionnelle des groupes judiciarisés et marginalisés. Collectif sous la direction de Jean Poupart; Presses de l'Université du Québec; 2004. 270 pages.
Cours 10 **12 nov.**	**Les femmes : enjeux d'insertion sociale.**	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Balado obligatoire : **Les voix de la réhabilitation - S2.E6 - Femmes judiciarisées** https://youtu.be/5SmWaniV7i4?si=hN8WBdn2PYeD4NXK Lectures suggérées : – http://www.csc-scc.gc.ca/publications/fsw/wos22/wos22-fra.shtml#5 – http://www.elizabethfry.qc.ca/ – Véronique Jaquier et Joëlle Vuille (2017). Les femmes et la question criminelle : délits commis, expériences de victimisation et

			professions judiciaires.Zurich : Seismo

Dates	Éléments de contenu	Activités pédagogiques / Évaluations des apprentissages	Lectures
Cours 11 19 nov.	**La réinsertion sociale dans le système québécois**	*Conférencier invité*	Lecture obligatoire : https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels/reinsertion-sociale/apercu Lectures suggérées : -https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/securite-publique/publications-adm/publications-secteurs/services-correctionnels/doc_information_sc.pdf
Cours 12 26 nov.	**La santé mentale : enjeux et stigmatisation** .	Exposé magistral / Discussions / Vidéos	Lectures et balados obligatoire : **Les voix de la réhabilitation - S2.E5.1 - Santé mentale** – https://youtu.be/BQHS23KFJuo?si=RQIvrQMP9-mgD1U7 Lectures suggérées : – Pachoud, B. (2017). Activité professionnelle et processus de rétablissement. https://www.erudit.org/fr/revues/smq/2017-v42-n2-smq03262/1041914ar/ – Combaluziera, S. et Pedinielli, J. L. (2003). Étude de l'influence des troubles mentaux sur les difficultés de réinsertion sociale https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S000344870200224X – https://www.urban.org/sites/default/files/publication/31491/ 411617-Health-and-Prisoner-Reentry.PDF – Prédiction du risque de récidive chez les délinquants atteints de troubles mentaux – Synthèse quantitative 2001 – https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/rsrcs/pblctns/prdct n-rsk-mntlly-dsrdrd/prdctn-rsk-mntlly-dsrdrd-fra.pdf
Cours 13 3 déc.	**La Commission des libérations conditionnelles du Canada**	*Conférencier invité : Agent des communication s de la CLCC*	Lectures suggérées : - Commission des libérations conditionnelles du Canada - Canada.ca
Cours 14 10 déc.		PÉRIODE DE QUESTIONS POUR L'EXAMEN ET TRAVAIL DE SESSION	
Cours 15 17 déc.		**<u>Examen final 35 %</u>** *l'examen n'est pas cumulatif* ***Remise du travail de session 30 %***	

Références bibliographiques

Normes de rédaction

– Monographie : NOM DE L'AUTEUR, Prénom, *Titre*, lieu de publication, maison d'édition, année de publication, nombre de pages (Collection).

– Article : NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article » dans *Nom de la revue*, volume, numéro, mois et année, numéro(s) de page(s).

– Site Web (article) : NOM DE L'AUTEUR, Prénom, « Titre de l'article » [document électronique], date de création, lieu, éditeur [adresse WEB] (date de consultation).

Exemples

DESSAINT, M.P., *La conception d'un cours : guide de planification et de rédaction*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1995, 442 p.

LAURIER, M., « Les objectifs d'apprentissage », dans *Bulletin de la Faculté des sciences de l'éducation*, Bureau du secrétaire, Université de Montréal, vol. 2, no 5, février 1993, pages 2-3.

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps.

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le **règlement pédagogique :**

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

a) Demande recevable
Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

b) Demande non recevable
Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante, il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

À noter que l'étudiant.e doit remplir le **formulaire** et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre.

Si, au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le

premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par le biais du formulaire électronique approprié, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation, au plus tard dans les sept jours suivant l'absence.

Une fois par trimestre, pour une absence de courte durée, soit au plus trois jours consécutifs, l'étudiant peut justifier une absence à une évaluation sur la base d'une déclaration sur l'honneur. Pour toute autre absence survenant au cours du même trimestre, ainsi que pour toute absence à un examen différé, l'étudiant doit fournir des documents justificatifs.

Le doyen détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives, lorsque requises, doivent être dûment datées et signées.
Le cas échéant, le document doit préciser les activités auxquelles l'étudiant n'est pas en mesure de participer en raison de son état de santé, la date et la durée de l'absence. Il doit également permettre l'identification du professionnel de la santé qui le signe.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :
Que dois-je faire en cas d'absence à un examen

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants.es sont invités à consulter le site web **http://www.integrite.umontreal.ca/** et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants.* Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

StudiUM

Un site Internet du cours sera mis à disposition à partir du réseau interne de l'Université, StudiUM. Les étudiants.es auront un accès illimité au site durant toute la session, et ce depuis le réseau interne de l'Université comme depuis leurs propres connexions Internet.

Le.la chargé.e de cours assurera un suivi constant du contenu du site, ce qui permettra notamment aux étudiants.es de recevoir régulièrement des informations diverses concernant le cours, recevoir des documents en ligne, être tenus.es au courant des conférences, se renseigner sur les consignes du travail de session, etc.

Pour avoir accès au site, l'étudiant doit être dûment inscrit à l'Université et être détenteur d'un UNIP, ce qui lui donnera accès à son portail UdeM.